



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 9, n° 1, Janvier 2008
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.3737>

Contre Balzac : plongée au coeur d'une querelle littéraire des années 1620

Karine Abiven

Mathilde Bombart, *Guez de Balzac et la querelle des lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », n° 76, 2007, 550 p.



Pour citer cet article

Karine Abiven, « Contre Balzac : plongée au coeur d'une querelle littéraire des années 1620 », *Acta fabula*, vol. 9, n° 1, , Janvier 2008, URL : <https://www.fabula.org/revue/document3737.php>, article mis en ligne le 23 Janvier 2008, consulté le 23 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.3737

Contre Balzac : plongée au coeur d'une querelle littéraire des années 1620

Karine Abiven

« Il a esté un temps que c'estoit la mode d'écrire contre Balzac »¹, rapporte avec bonne humeur Tallemant des Réaux en évoquant la polémique suscitée par la parution des *Lettres* de Jean-Louis Guez de Balzac, en 1624. La concentration du débat dans le temps donne de fait l'impression d'un effet de mode : en six ans, jusqu'en 1630, pas moins d'une trentaine d'écrits alimente la querelle autour de l'ouvrage épistolaire d'un auteur alors quasi inconnu. Mathilde Bombart a choisi de prendre en charge le *corpus* constitué des *Lettres* elles-mêmes, et de l'ensemble de ces publications réactionnelles.

Elle comble ainsi le relatif vide critique concernant un événement pourtant unanimement considéré comme nodal dans l'élaboration d'une prose moderne en français. Si l'« ermite de la Charente » a fait l'objet de nombreuses études récentes, c'est en tant que théoricien de l'urbanité et du style attique, et non pour ses premières œuvres épistolaires. Au reste, ce n'est pas seulement pour compléter l'étude de l'écriture balzacienne que M. Bombart a choisi l'objet des *Lettres*. Sa réflexion, parce qu'elle prend au sérieux les pamphlets², s'inscrit dans le cadre plus large de l'étude historique des pratiques de l'écrit, et en particulier de l'imprimé, au début du XVII^e siècle. Ces ouvrages, composés par des acteurs sociaux qui jouent un rôle dans le champ littéraire en cours de formation³ sans forcément y occuper une position institutionnelle, appellent une analyse des stratégies de légitimation. M. Bombart mobilise donc, outre l'analyse proprement textuelle, les outils méthodologiques de l'histoire du livre et ceux de la sociologie de la littérature.

¹ G. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, texte intégral, établi et commenté par A. Adam et G. Delassault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1960-1961, t. II, p. 43.

² D'habitude rejetés par la critique, qui considère cette « polémique [...] comme une mêlée dominée par des luttes de personnes, présentées au mieux sous l'angle de l'anecdote, au pire sous celui de la psychologie la plus minimale », M. Bombart, p. 15.

³ Selon les analyses d'A. Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985.

Le premier chapitre fait le point sur le recueil des *Lettres* lui-même. Le genre de la collection de lettres, en vogue depuis le XVI^e siècle, est en soi un défi à toute typologie, et le lieu d'émergence d'une anti-rhétorique. L'ouvrage de Balzac s'inscrit dans cette lignée, tout en posant une série de problèmes interprétatifs spécifiques. Déconstruisant l'apparente « transparence de l'énonciation balzacienne »⁴, M. Bombart en souligne les multiples ambiguïtés, qu'elle désigne comme autant de « faux-semblants ». La lettre d'éloge, par exemple, est largement employée dans le recueil, mais d'une manière qui confine à la parodie : les compliments s'adressent tour à tour à des personnages publics ennemis, rendant floues les positions idéologiques de Balzac, et surtout vides de sens ses louanges. De surcroît, l'outrance de la rhétorique épideictique permet de lire l'éloge de manière antiphastique ; l'apparente maladresse des compliments peut être vue comme une critique masquée. Cet exemple montre l'équivocité des opinions et des sentiments mis en scène dans les *Lettres*, qu'il ne faut donc pas lire comme l'expression spontanée d'une subjectivité. M. Bombart démontre ainsi que l'écriture du moi est elle aussi détournée et fictionnalisée, et ce malgré l'évidente filiation montaignienne.

Loin donc d'être une « correspondance » spontanément écrite et imprimée après coup, le recueil est une « œuvre épistolaire », dont la publication est savamment orchestrée. Une série de pièces — préface, poèmes à la louange de Balzac — encadre les lettres, qui anticipe leur succès et consacre leur auteur comme le rénovateur de l'éloquence. Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de ce paratexte qui oriente la lecture de manière audacieuse. Les deux figures tutélaires de l'ouvrage suffisent à classer le recueil : Toussaint du Bray, éditeur dont le seul nom éveille l'idée d'une littérature d'agrément italianisante, et Boisrobert, un des premiers préfaciers et thuriféraire de l'ouvrage, qui vaut comme symbole de la mondanité et de la proximité au pouvoir. La volonté de se ranger du côté des puissants apparaît avec une évidence accrue avec l'adjonction de la lettre élogieuse de Richelieu. Cette allégeance a pu faire dire aux commentateurs que la critique contre Balzac était ainsi une attaque indirecte de Richelieu, mais M. Bombart montre que, là encore, rien n'est univoque : ce n'est pas sur cet aspect politique que porte d'abord l'objection des adversaires de Balzac, comme Goulu, mais sur le fait qu'on leur dicte indûment leur lecture ; en outre, le soutien du Cardinal n'est pas aussi évident que ce paratexte aimerait à le faire croire. Enfin, la préface de La Motte Aigron — cette attribution même a suscité des débats — contient plusieurs idées forces qui alimenteront la querelle. Tout d'abord, il réhabilite le genre de la lettre, en insistant sur sa noblesse et sur le fait qu'elle ne saurait représenter la

⁴ M. Bombart, p. 28.

vie privée de l'épistolier — ce qui contredit d'ailleurs la pratique de Balzac. Ces arguments n'ont rien que de topique, mais préparent à l'idée centrale : la revendication d'une « éloquence de l'écrit ». À travers les catégories antiques de l'« ordre » et du « nombre », Balzac est montré comme le seul capable de porter la prose française à l'accomplissement de sa nature parfaite. Ce qui met le feu aux poudres, c'est que ce Malherbe de la prose est présenté comme un novateur sans prédécesseur, un génie sans modèles — notamment antiques. C'est là que l'histoire de l'édition est précieuse, car elle montre l'adjonction providentielle d'une lettre en faveur de l'éloquence antique dans la livraison des *Lettres* de 1627, qui contredit les éditions précédentes. On comprend ainsi l'influence de la polémique dans la stratégie de présentation des *Lettres* : il n'y a qu'un pas de l'accusation de modernisme à celle de libertinage et, au temps de Théophile, la prudence commandait de se « souvenir », quelques années après la première édition, de cette lettre d'un Moderne capable de louer les Anciens.

Le troisième chapitre approfondit la question de la « posture » d'auteur de Balzac, en présentant la première série de polémiques. Dans l'opposition entre Théophile et Garasse, Balzac adopte une prudence étudiée, soucieux de n'apparaître partisan ni de l'un ni de l'autre. L'originalité des charges de Balzac contre le libertin et contre le jésuite consiste en une critique, non pas de leur idéologie, mais de leur style. Cette cible apparente pose à la fois l'auteur comme le censeur du bon usage et sert de prétexte à une critique plus profonde et cryptée. Balzac invente l'idée d'une polémique « polie », « civilisée », efficace précisément parce qu'elle emprunte les moyens langagiers de l'honnêteté. C'est grâce à ce déplacement de l'enjeu du débat qu'il parvient à avoir le dessus sur son adversaire Garasse : en installant le combat sur le terrain du style et de la littérature, il ne pouvait que dominer le professeur de rhétorique, incarnation de valeurs humanistes et savantes en recul parmi le public étendu des Belles-Lettres. Dans la confrontation avec l'abbé de Crosilles — puriste et auteur de « scrupules » contre Balzac —, et par le truchement de Malherbe, c'est la position de l'écrivain mondain qui se précise. Le poète, corrigeant la manière de l'épistolier, définit l'attitude appropriée d'un auteur à vocation mondaine, caractérisée par une certaine dépolitisation : il convient de ne pas chercher l'appui des Grands — contrairement à ce que fait Balzac avec Richelieu —, et de ne pas se préoccuper de l'édition de ses propres œuvres, qui seraient alors mises sur le même plan que de méprisables libelles — au rebours du soin que prête Balzac à mettre en scène ses propres publications. Selon la même méthode, la nouvelle livraison de 1627, sous le titre d'*Œuvres*, marque une étape d'importance dans l'élaboration d'une posture d'écrivain, puisqu'elle témoigne d'une clarification propre à rendre l'ouvrage lisible pour un public élargi, d'une allégeance plus marquée à Richelieu, et d'un positionnement explicite au sein des milieux littéraires

et mondains parisiens, le tout participant à une entreprise d'auto-consécration. L'efficacité de cette démarche est patente : en témoigne la présence de la figure balzacienne dans des ouvrages contemporains, comme le *Recueil* de Faret, ou sous forme parodique par l'intermédiaire de la lecture à clé, dans le *Francion* de Sorel, où le pédant Hortensius emprunte ses meilleures saillies à l'épistolier. Ces événements éditoriaux, analysés avec soin par Mathilde Bombart, conduisent à l'idée d'une « institutionnalisation de l'éloquence balzacienne »⁵.

Le chapitre suivant revient sur un tournant dans l'évolution de la querelle, constitué par l'ouvrage qu'il est convenu d'appeler la *Conformité*. Ce pamphlet, reproduit en 1627 dans l'*Apologie pour Monsieur de Balzac*, engage en effet le combat sur un nouveau front : celui de l'originalité de l'épistolier, accusé d'un côté de plagiat, et défendu de l'autre par l'affirmation d'une irréductible singularité. Des deux côtés, l'attribution est douteuse — la critique viendrait du moine feuillant André de Saint-Denis, et la défense de François Ogier, mais cela fait l'objet de débats parmi les contemporains mêmes —, ce qui complexifie encore la nature des enjeux de la polémique. Le motif général de l'attaque ne fait toutefois guère de doute : il s'agit de l'offensive des milieux religieux et humanistes contre la mondanité, dans le contexte post-tridentin de l'apologétique anti-libertine. Quant à la justification, elle ajoute de nouvelles flèches à l'arc pro-balzacien : l'imitation balzacienne constitue, non seulement l'opposé du « larcin » supposé, mais en outre une forme supérieure et nouvelle du respect des Anciens : l'émulation ; son style est l'incarnation même du sublime en prose ; d'une personne exceptionnelle telle que l'orateur ne peut « naître » qu'une œuvre hors du commun, sans précédent ni modèle. Mathilde Bombart développe d'autres éléments de cette *Apologie* complexe, et analyse surtout l'à-propos polémique de ces arguments nouveaux : la notion de *sublime*, par exemple, intervient à point nommé⁶ pour réfuter l'accusation d'enflure du style, au moment où il s'agit de démontrer que Balzac transcende de manière originale la rhétorique. Cette stratégie du retournement subtil des arguments adverses est caractéristique de cette étape de la querelle. L'autre apport majeur de l'*Apologie* est de poser les bases théoriques pour une justification de l'auctorialité balzacienne.

Les fameuses *Lettres de Phyllarque à Ariste* de Goulu, supérieur de la congrégation des Feuillants, relancent un débat que l'*Apologie* semblait avoir clos. La fiction énonciative, qui apparaît dès l'usage des pseudonymes dans le titre, permet, par la légère distance au réel qu'elle instaure, l'usage de nouveaux outils polémiques, telles la tonalité satirique et la relecture parodique, assorties du montage citationnel destiné à saper les effets de l'éloquence balzacienne. Ces procédés visent à faire

⁵ P. 219.

⁶ Comme l'exprime la formule heureuse de « trouvaille polémique », p. 280.

apparaître l'auteur « narcissique » — Balzac a pour pseudonyme Narcisse — et libertin, son écriture maniériste et ampoulée, autant de traits vicieux aussi bien sur le plan esthétique que moral. Ainsi le discours littéraire se mêle au religieux, faisant apparaître un nouveau champ d'action contre le libertinage : la lutte pour le bon usage de la langue et la définition de la vraie éloquence ont pour corollaire la dénonciation d'un auteur qui se veut moderne et sans précédent, et qui dévoie l'art oratoire en un usage privé, égocentrique. L'entreprise de Goulu a pour ambition, outre de livrer une image ridicule d'un Narcisse, de restaurer la véritable fonction dévolue à l'éloquence, depuis les Anciens : celle d'être un art en prise sur l'action. En cela, il s'adresse, à travers Balzac, aux puissants que ce dernier prend pour destinataires. Ainsi est mis en scène le mouvement de résistance des doctes, des dévots et des gens de robe contre tout ce que représente Balzac, l'extension du public, assimilée à une contagion libertine, ou l'élection de la cour comme lieu de reconnaissance, etc. Au-delà, la position de Goulu s'inscrit dans un lieu commun critique qui traverse le siècle : l'idéal d'une prose française transparente et simple, dont Balzac constitue le repoussoir. M. Bombart montre bien que la querelle autour des *Lettres* est aussi une cristallisation et une exacerbation d'un débat sur la langue française qui en déborde largement les bornes chronologiques.

La querelle prend par la suite, de 1628 à 1630, une dimension réflexive : les premières polémiques sont elles-mêmes le sujet des nouveaux débats. Le *corpus* se ramifie dès lors en de multiples ouvrages, formellement et génériquement divers, cœurs de sous-querelles, comme celle, par exemple, qui prend pour objet les *Lettres de Phyllarque*. C'est ici que l'histoire du livre et de l'édition prend toute son importance, révélant une circulation complexe des écrits. En outre, la diversité des auteurs⁷, de leur statut, de leur place dans le champ littéraire en voie de constitution, permet d'étudier une vaste palette de stratégies de légitimation auctoriale. Javerzac, par exemple, dans son *Discours d'Aristarque à Nicandre...*, adopte un point de vue original, en renvoyant dos à dos Balzac et Goulu, et une posture ambiguë, prônant le beau style, mais dans une langue parodique et burlesque, hésitant entre le sérieux et l'ineptie. Est ensuite mise en scène la censure du *Discours d'Aristarque*, dans un ouvrage de Pierre Bergeron, suivi d'un libelle décrivant la « bastonnade » dont aurait été conséquemment victime Javerzac. Ce dernier publie un deuxième *Discours*, véritable coup éditorial qui intègre une lettre de Théophile contre Balzac, inédite en imprimé. L'histoire de cette querelle suscite une foule d'écrits, anonymes ou signés (Auvray, Sorel, Goulu), aboutissant à la condamnation de la légitimité de Javerzac comme auteur. Loin d'être une sorte de résidu de la querelle comme la tradition critique le dit généralement, il existe bien

⁷ Javerzac, Camus, d'autres auteurs plus obscurs comme Gaillard, et d'autres aux pseudonymes impossibles à décrypter. Voir p. 364-370.

une « affaire Javerzac », qui occupe quantitativement un tiers des écrits sortis à l'occasion de la querelle balzacienne. Cette affaire montre surtout qu'un ordre implicite régule les pratiques d'écriture : l'« expulsion »⁸ symbolique de Javerzac du monde des auteurs témoigne « que l'espace de publication constitué par la querelle est beaucoup plus structuré et contrôlé que son effervescence éditoriale n'aurait pu à première vue le laisser croire »⁹. Les années 1629-1630 sont marquées par une prise de distance par rapport à la querelle, représentée plus qu'alimentée. La *Comédie des comédies* d'un certain sieur Péchier, mal identifié, met par exemple en scène Balzac et les mésaventures de Javerzac sur un canevas de *commedia dell'Arte*, preuve d'une déréalisation de la polémique. Dans sa *Conférence académique*, Jean-Pierre Camus reprend tous les arguments *pro et contra* pour les réécrire sous l'inoffensive forme conversationnelle, dressant pour ainsi dire, dès 1630, la première histoire de la querelle.

Les histoires postérieures dans le siècle retiendront de cette querelle l'affirmation contestée d'une certaine modernité. L'attitude balzacienne est par exemple revendiquée par Perrault lors de la querelle des Anciens et des Modernes. Mais là encore il convient de ne lire qu'avec circonspection ces proclamations d'héritage, qui peuvent apparaître comme autant de « récupérations » décontextualisées. « Le bilan de la querelle, telle que l'histoire littéraire nationale s'en saisit, n'est pas univoque : d'un côté, elle impose une figure d'écrivain moderne, qui aurait contribué à émanciper la langue et la littérature françaises du poids de l'autorité des anciens ; d'un autre, elle contribue à la fixation d'un idéal stylistique dont Balzac peut être considéré comme un des modèles repoussoirs. »¹⁰

Ce qui ressort, selon nous, de cet ouvrage, c'est le constat d'une irréductible ambiguïté des énoncés au cours de cette querelle. À chaque instant, M. Bombart nuance, discute les interprétations que les polémistes ont pu faire des lettres elles-mêmes, puis les lectures que les critiques modernes y ont ajoutées : par exemple, il n'est pas sûr que Balzac ait été continûment soutenu par Richelieu, mais, les détracteurs amalgamant ces deux cibles, cette collusion corrobore l'auto-consécration qui ouvre les *Lettres*. Autrement dit, un tel appareil métatextuel oriente notre lecture actuelle, en imposant au texte d'origine certaines orientations, idéologiques ou esthétiques. Or, rien de moins transparent que l'écriture balzacienne et la mise en scène de son ouvrage, qui répugnent à une interprétation univoque. Il fallait la patience d'une telle analyse de détail pour redonner à chaque

⁸ P. 421.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ P. 485.

énoncé de Balzac, à chaque intervention polémique, toute leur complexité et, au fond, leur opacité. C'est là le constat le plus troublant qui découle de la lecture de ce livre : les intentions des divers auteurs impliqués — quand l'attribution ne fait pas problème, cas exceptionnel...— sont essentiellement ambiguës, et l'interprète n'avance que des conjectures. Cette limite, qui est celle de toute herméneutique, semble démultipliée de manière vertigineuse dans ce contexte.

Prenant le risque de produire un métadiscours sur du métadiscours — qu'ajouter qui n'aurait été dit, dès leur parution, sur les *Lettres ?* —, M. Bombart met à profit l'éloignement du critique par rapport aux premiers commentateurs animés par l'ardeur de la polémique : elle propose une vision englobante de phénomènes socio-culturels produits par la publication d'un livre pensé comme un événement. Cette multiplicité d'approches a parfois pour effet de faire disparaître le texte de Balzac lui-même. Ce parti pris est toutefois parfaitement assumé et donne à l'étude une résonance plus large qu'une analyse de détail du texte : elle fournit les outils nécessaires à l'étude des stratégies de légitimation de l'écrivain dans le cadre de la querelle littéraire au XVII^e siècle.

PLAN

AUTEUR

Karine Abiven

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : ka325@cam.ac.uk